

INTERNALISATION DE LA MAINTENANCE PREVENTIVE DES EQUIPEMENTS DE PERFUSION AU PÔLE SANTE SUD LE MANS

Le **Pôle Santé Sud** est issu du regroupement sur un même site de huit hectares au sud du Mans, de trois établissements de Santé et de centres médico-techniques :

- > Le CMCM
- > Le Tertre-Rouge
- > Le Centre Gallouedéc
- > Un centre d'imagerie
- > Un laboratoire d'analyses médicales
- > Un centre de Dialyse et de Néphrologie
- > Un pôle de consultations paramédicales

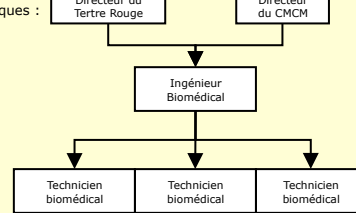
LE SERVICE BIOMEDICAL est constitué d'un ingénieur et de trois techniciens.

Il fait parti du groupement de coopération sanitaire établi entre le CMCM et le Tertre Rouge.

Deux techniciens sont salariés par le CMCM tandis que le troisième est salarié au Tertre Rouge, ils n'interviennent que sur ces deux établissements.

Leurs locaux se situent au niveau du plateau technique commun à ces deux cliniques.

Liens hiérarchiques :



CONTEXTE :
Réglementation et obligation de maintenance sur les dispositifs médicaux :

Décret du n° 2001-1154 du 5 décembre 2001
Arrêté du 3 mars 2003

Ces textes, entre autres, obligent l'exploitant à un contrôle préventif sur les dispositifs médicaux de classification IIB notamment.



Situation du Pôle Santé Sud :

La maintenance préventive, le contrôle qualité et le test de sécurité électrique sont actuellement réalisés par une société de tierce maintenance qui est certifiée ISO 9001 depuis 2003.

OBJECTIFS :

Étudier l'internalisation de la maintenance préventive des dispositifs de perfusion au Pôle Santé Sud.
Créer les protocoles de maintenance préventive.

Avoir une réflexion sur les contrôles à effectuer après des maintenances curatives.

ENJEUX :

Permettre de rentabiliser les ECME (Équipement de contrôle de mesure et d'essai).

Avoir une meilleure maîtrise des coûts de maintenance.

Avoir une meilleure maîtrise et une meilleure connaissance du technicien biomédical des dispositifs de perfusion.

PROBLEMATIQUE :

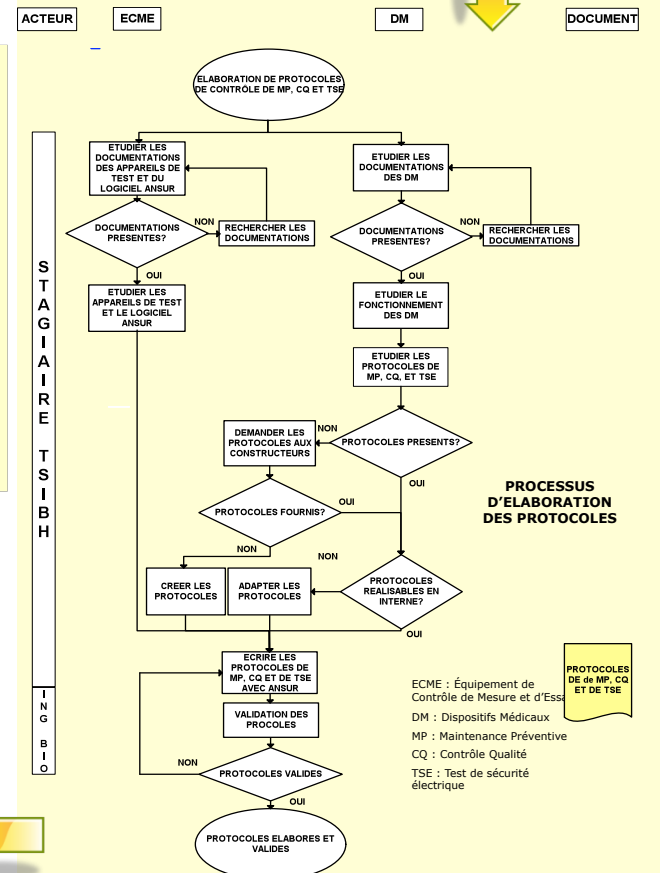
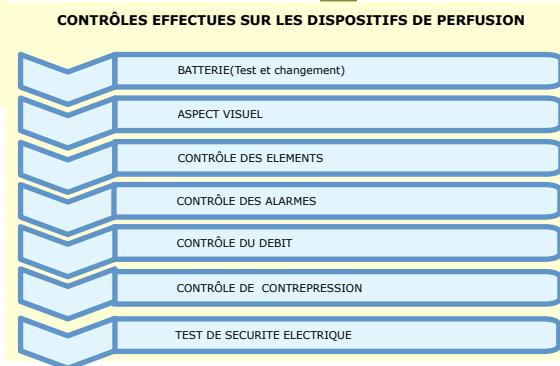
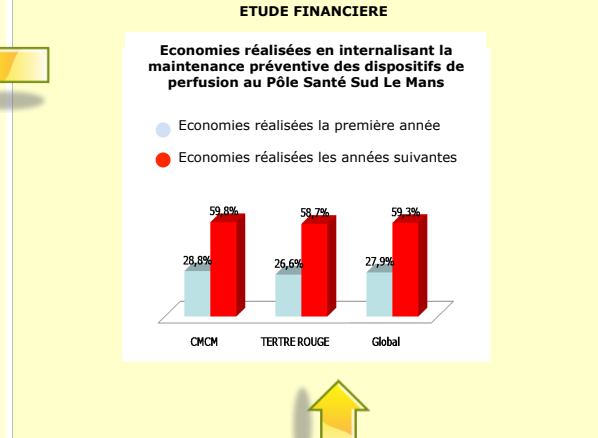
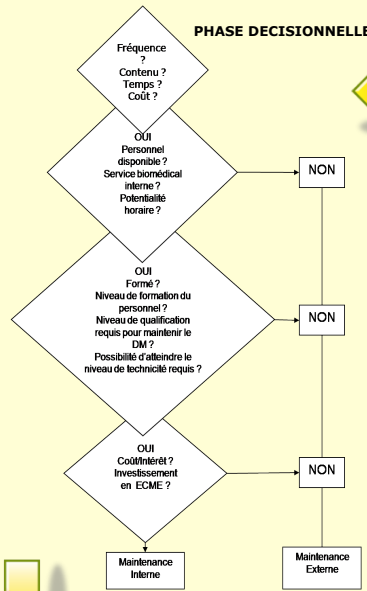
Bien évaluer les besoins humains, matériels et financiers.
Cette étude doit être suffisamment :

Documentée
Argumentée

pour apporter une aide à la prise de décision de la politique de maintenance à mener au Pôle Santé Sud.

Bibliographie

- Livret d'accueil 2009 CMCM
- Livret d'accueil 2009 du Tertre Rouge
- Décret 5 Décembre 2001
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000228793&dateTexte=20030303>
- Arrêté 3 mars 2003
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000022766&dateTexte=20030303>
- Guide pratique Maintenance des dispositifs médicaux Conception-Réalisation : DRASS Midi-Pyrénées - mars 2005 (
http://www.midipy.sante.gouv.fr/santehom/vsv/vjgijanc/materio/maint_dm/guide.pdf)
- Fiche SNITEM
http://www.snitem.fr/documents/telecharge/15_perfusion.pdf



CONCLUSION

□ L'étude démontre un gain financier important mais il faudra pour que l'internalisation soit réalisable au Pôle Santé Sud :

- > Soit libérer les techniciens de tâches administratives telles que la gestion de l'instrumentation du bloc opératoire.
- > Soit recruter un technicien supplémentaire.

□ Les protocoles réalisés pour la maintenance préventive apporteront aussi une aide au diagnostic lors du curatif et permettront de faire les contrôles après celui ci.